



DOSSIER ANTIRACISME p. 5-8

- Profilage racial
- Loi anti-terroriste
- Fredy Villanueva
- Antifa
- SPVM
- Tamouls
- Sommet contre le militarisme
- Omar Khadr

Projet de loi-cadre : assister le système d'éducation vers une mort certaine

ARIANE AUBIN-CLOUTIER, ÉTUDIANTE EN SCÉNARISATION CINÉMATOGRAPHIQUE

Le 3 octobre dernier, faisant écho à de nombreuses autres propositions des dernières années, le comité national des jeunes du Parti québécois (CNJPQ) prenait position pour l'implantation d'une loi-cadre afin de légiférer les frais de scolarité. « Nous voulons un sommet honnête sur l'éducation postsecondaire, qui déboucherait sur la création d'une loi-cadre fixant la contribution étudiante »¹, a alors déclaré Christine Normandin, présidente du CNJPQ. L'ASSÉ a rapidement émis un communiqué de presse pour exprimer son désaccord, en affirmant que l'association refusait « d'encadrer l'inacceptable ».

Les 20, 21 et 22 août derniers, un tout autre contexte, un même discours chez la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ). Lors de leur congrès, un plan de campagne intitulé « Pour que cesse la hausse des frais » a été déposé, avec comme revendication l'implantation d'une loi-cadre. Or, accepter (et même revendiquer) un encadrement des frais de scolarité, c'est en accepter implicitement le principe. D'ailleurs, il est important de se remémorer les lois-cadres proposées dans le passé, ainsi que leurs résultats. Non seulement ces propositions étaient-elles inéquitablement entre les étudiants et étudiantes de l'étranger et ceux et celles vivant au Québec, mais ces projets n'ont, au bout du compte, pas atteint le résultat escompté par ceux et celles qui les ont promulgués.

Loi-cadre 2003: encadrer les hausses, augmenter l'injustice

Il y a longtemps que l'idée plane. En 2003, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) proposait un « prix » plafond de 55,61\$ par crédit pour un individu résidant au Québec et de 133,75\$ par crédit pour les Canadiens et Canadiennes ne résidant pas au Québec. Les étudiants et étudiantes de l'international auraient eu, pour leur part, droit à un coût différencié selon leur degré et programme d'étude, allant de 285,61\$ à 339,61\$ par crédit. Cette loi aurait ainsi non seulement encadré les hausses de frais, mais aussi réaffirmé les frais de scolarité différenciés. Doit-on en conclure que les étudiants et étudiantes ne sont pas tous et toutes égaux aux yeux d'une partie du mouvement étudiant?

Rappelons que les étudiants et étudiantes de l'étranger ont été les premiers et premières au Canada à subir les hausses de frais et ce, dès 1976. Ce traitement

inéquitable a déjà mis à la porte des universités une grande partie d'entre eux et elles. Comme l'indique une recherche de la Fédération canadienne des étudiants et étudiantes, « les frais de scolarité des étudiantes et étudiants étrangers dans les universités canadiennes [dépassent] en général le salaire annuel de la plupart des familles du sud du globe. » Le tout s'est longtemps vu doublé de la loi sur l'immigration du Québec, interdisant aux étudiants et étudiantes venant de l'extérieur du Canada de gagner un salaire tout au long de leurs études. Cette loi fut modifiée en avril 2007, lorsque les étudiants et étudiantes de l'international ont pu demander un permis pour travailler à l'extérieur du campus. L'accès à des revenus supplémentaires, aux yeux de certains présidents et certaines présidentes d'université, semble d'ailleurs légitimer l'augmentation de leurs frais de scolarité.

Loi-cadre 2007: le cas des frais afférents

En 2007, suite au dégel, la FEUQ revenait à la charge avec un projet de loi-cadre, visant cette fois-ci l'encadrement spécifique des frais institutionnels obligatoires (FIO). Ces derniers représentent, selon le ministère de l'Éducation, « l'ensemble des frais obligatoires imposés par les universités à leurs étudiants [et étudiantes], à l'exclusion des droits de scolarité [et] englobent notamment les frais généraux (admission, inscription, examen, stage, etc.), les frais technologiques, les frais de service aux étudiants [et étudiantes], les contributions à la vie étudiante, les frais de droits d'auteur, les frais de rédaction de thèses », et plusieurs autres encore. Le 15 février 2008, le gouvernement libéral a annoncé la mise en place d'une loi-cadre définissant les hausses permises pour chaque

SUITE: VOIR LOI-CADRE, PAGE 3

Pourquoi encadrer l'injustice?



Rencontre des partenaires universitaires: une invitation empoisonnée

JULIEN ROYAL, ÉTUDIANT EN COMMUNICATION POLITIQUE

La ministre Line Beauchamp a officiellement annoncé, le 22 septembre dernier, la tenue de quatre rencontres des partenaires de l'éducation. Selon la ministre, ces rencontres ont été annoncées dans le but de rassembler les différents acteurs et différentes actrices du milieu de l'éducation pour discuter d'enjeux jugés pertinents par le gouvernement du Québec. Parmi ces nombreuses rencontres, deux traiteront de problématiques importantes pour les collégiens et collégiennes et les universitaires.

Dans un premier temps, des représentants et représentantes de différentes organisations invitées par la ministre se rassembleront d'ici décembre pour discuter « de la performance et du financement de nos universités ». Si cet événement peut sembler à prime abord être une preuve d'ouverture de la part de la ministre, l'objectif est tout autre. En effet, la ministre a déjà affirmé qu'elle n'était pas encline à discuter de la question des frais de scolarité, la décision d'augmenter les frais ayant déjà été adoptée dans le dernier budget. Tout porte donc à croire que ce sommet n'est qu'une tactique de relations publiques comme une autre, un moyen de plus de donner l'impression d'un consensus dans la communauté universitaire autour des mesures du gouvernement libéral. Laisser le gouvernement manoeuvrer pour prôner encore une fois une hausse des frais de scolarité universitaires ainsi que l'implantation de pratiques de gestion directement issues de l'entreprise privée n'est évidemment pas une option.

Une stratégie traditionnelle du gouvernement libéral

Ce type de « consultation » est devenu la marque de commerce du gouvernement

libéral. Par le passé, d'autres sommets similaires ont en effet déjà eu lieu dans la même optique de relations publiques. Par exemple, durant le dernier sommet ayant eu lieu le 23 janvier dernier à Lévis, les étudiantes et étudiants ont fait valoir leurs revendications en participant aux actions organisées par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics. Ce sont ces actions qui ont entre autres permis de faire échouer la tactique médiatique du Parti libéral. Avec la Rencontre des partenaires de l'éducation, on essaie donc encore une fois de nous faire entrer dans un simulacre de consultation dont les conclusions sont déjà annoncées à l'avance. Devant tant de mauvaise foi, une seule réponse est possible : se mobiliser, faire entendre notre idée de ce que devrait être l'éducation au Québec. Ce vers quoi le système d'éducation québécois doit tendre, c'est la gratuité scolaire à tous les niveaux ainsi que l'autogestion des institutions d'enseignement ! Nous ne voulons pas d'une université-magasin, d'un lieu de vente de formation et de diplômes dont le fonctionnement devrait être rentable. Un sommet sur l'éducation qui ne tient pas compte de nos positions et qui s'ouvre sur la prémisse selon laquelle la hausse des frais de scolarité est la seule mesure

SUITE: VOIR SOMMET DE L'ÉDUCATION, PAGE 4

Table des matières

Projet de loi-cadre: assister le système d'éducation vers une mort certaine
p. 1 et 3

Rencontre des partenaires universitaires: une invitation empoisonnée
p. 1 et 4

La politique de la chaise électrique
p. 2

Le FIQ de retour en négos
p. 3

L'université québécoise contre-attaque: une alliance historique
p. 4

Torontonamo, la suite
p. 4 et 9

Le « plus meilleur » pays du monde
p. 5

Sommet contre la guerre et le militarisme
p. 5

Sécurité nationale et racisme: un cocktail dangereux
p. 6

Canada, terre d'accueil
p. 6

Profilage à profusion
p. 7

« Celui qui accepte le mal sans lutter contre lui coopère avec lui »
p. 7

Entrevue avec un membre d'Antifa Montréal
p. 8

Entre l'école et l'usine: quelle école pour le Québec?
p. 9

Pourquoi s'opposer au palmarès des écoles secondaires
p. 10

Le RUSH, qu'est-ce que c'est?
p. 10 et 11

Qu'est-ce qu'un comité femmes?
p. 11

Le Sommet du Québec et de la jeunesse et les rencontres des partenaires de l'éducation (2000-2010)
p. 12

ÉDITORIAL

La politique de la chaise électrique

GABRIEL NADEAU-DUBOIS, POUR LE CONSEIL EXÉCUTIF

Le 22 septembre dernier, la nouvelle ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, annonçait finalement la tenue de la rencontre tant attendue des « partenaires universitaires », annoncée dans le dernier budget du Québec. Il sera question, selon la ministre, de la « performance et du financement de nos universités ». Voilà un cocktail explosif. Dans la bouche de la ministre libérale, on sait bien ce que « performance » veut dire : l'assaut final contre la mission originelle de l'université, l'arrimage définitif de nos institutions d'enseignement supérieur aux principes de l'économie du savoir. Quant à l'enjeu du financement, on sait bien ce qu'il cache : une discussion biaisée visant à moduler une hausse massive des frais de scolarité déjà décidée. Devant cette infâme stratégie, que faire?

Du côté de l'ASSÉ, la décision est sans appel : nous boycotterons cette consultation qui, en fait, n'en a que le nom. Raymond Bachand l'a lui-même dit lors de l'annonce du dernier budget : cette rencontre ne vise qu'à moduler la hausse des frais de scolarité, déjà annoncée pour l'automne 2012. Le but de la « consultation » est clair : donner un vernis de légitimité politique à une décision depuis longtemps inscrite dans l'agenda politique libéral.

La stratégie n'est pas nouvelle au gouvernement Charest : en juin 2009, le ministre Sam Hamad organisait les pompeux Rendez-vous de la solidarité, en invitant les partenaires

du gouvernement à discuter du prochain plan de lutte à la pauvreté. Un an plus tard, lorsque le plan de lutte est annoncé, le ministre Hamad souligne, triomphant, qu'il est le fruit d'une consultation large de la société québécoise. Évidemment, les revendications historiques des mouvements communautaire et syndical sont évacuées du plan, alors que les priorités du patronat et des fondations philanthropiques privées figurent en tête de liste.

Et voilà que le gouvernement Charest récidive avec ses bien louches « rencontres des partenaires de l'éducation ». Rirait-on de nous?

Quelle chaise vide?

Plusieurs organisations étudiantes ont déjà annoncé qu'elles participeraient à ces rencontres. Déjà, en acceptant de jouer un rôle dans la triste pièce de théâtre mise en scène par Line Beauchamp,

ces organisations se rendent complices de la future hausse des frais de scolarité. Ce qu'on demande en fait au mouvement étudiant, c'est de s'agenouiller devant le gouvernement en l'implorant de ne pas augmenter les frais de scolarité. Ce qu'on demande en fait au mouvement étudiant, c'est de négocier l'appauvrissement des étudiants et étudiantes du Québec. On accusera probablement l'ASSÉ de faire la politique de la chaise vide. Mais quand la chaise en question est une chaise électrique... il y a de quoi la laisser vacante!

« On nous a dit qu'on ne voulait pas faire la politique de la chaise vide. Mais quand la chaise en question est une chaise électrique... il y a de quoi la laisser vacante! »

Réunies en Congrès au printemps dernier, les associations étudiantes membres de l'ASSÉ ont clairement annoncé leur stratégie : l'ASSÉ fera tout en son pouvoir pour empêcher la tenue de cette ignoble rencontre. L'occupation des bureaux de

Line Beauchamp ayant eu lieu le 24 septembre dernier à Montréal n'est qu'un avertissement, pâle reflet de la détermination qui nous habite. Un mois plus tard, nous étions plus de 500 dans les rues de Montréal. Et ce n'est qu'un début. Nos actions seront de plus en plus fréquentes, de plus en plus populaires et de plus en plus dérangeantes, tant que le gouvernement Charest ne reviendra pas sur sa décision d'augmenter les frais de scolarité en 2012. Nous poursuivrons le gouvernement et ses représentants et représentantes, jusque dans leurs bureaux, jusque dans leurs rencontres bidon.

L'appel est lancé : en novembre prochain, démontrons à la ministre Beauchamp et ses collègues que la population étudiante refuse de négocier son appauvrissement, tout simplement parce qu'elle refuse toute hausse des frais de scolarité. Et si elle refuse toute hausse des frais de scolarité, c'est parce qu'elle défend un projet de société pour le Québec, un projet dans lequel figure la gratuité scolaire.



Désolé-e, une erreur s'est produite dans le système.

Pour corriger la situation, visitez le:

asse-solidarite.qc.ca

Militez!

L'Ultimatum est produit par le comité journal de l'ASSÉ et ses collaborateurs et collaboratrices.

Rédaction : Alex Desrochers, Alexandre Popovic, Alex Vidal, Ariane Aubin-Cloutier, Camille Robert, Camille Tremblay-Fournier, Fanny Lavigne, Gabriel Nadeau-Dubois, Héloïse Lanouette, Julien Royal, Marie-Pier Lévesque, Martin Robert, Mathieu Francoeur, Nadia Lafrenière, Paul-Émile Auger, Richard Huot, Vincent Lortie, Vincent Plourde-Lavoie.

Révision : Alex Desrochers, Ariane Aubin-Cloutier, Arnaud Theurillat-Cloutier, Dominique Bordeleau, Élise Carrier-Martin, Élodie Lachance, Étienne Simard, Gabrielle Desrosiers, Gabriel Nadeau-Dubois, Jean-François Filiatrault, Mathilde Létourneau, Vincent Plourde-Lavoie, Martin Robert, Marianne Breton-Fontaine, Marie-Pier Béland, Maryse Lapointe, Nadia Lafrenière, Paul-Émile Auger, Valérie Simard, Vanessa L'écuyer, Violette Létourneau.

Mise en page/graphisme : Ariane Aubin-Cloutier

Photos : Vincent Plourde-Lavoie

Caricature : Valérie Gadbois

Tirage : 10 000 exemplaires

Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec : ISSN : 61999, No. 619994.

Vous souhaitez contribuer aux parutions du journal Ultimatum?

**Joignez-vous à l'équipe :
journalultimatum@gmail.com**

Loi-cadre, suite de la page 1.

personne aux études par année en fonction des FIO moyens de l'établissement scolaire. Ainsi, une université dont les FIO sont supérieurs à 699\$ par année ne peut imposer de hausse annuelle à plus de 15\$ par étudiant et étudiante (2%). D'un autre côté, celles dont les FIO sont inférieurs à 555\$ ne peuvent hausser les frais de plus de 50\$ par étudiant et étudiante annuellement.

Cette législation n'était effective que pour une durée de trois ans. Suite à une évaluation de la loi-cadre telle qu'elle est présentement appliquée, la FEUQ a déclaré que « force est de constater que l'encadrement réglementaire n'a pas permis de limiter les hausses dans la mesure prévue par le MELS; tout au plus a-t-il permis d'empêcher certaines hausses importantes et unilatérales ». La FEUQ, en affirmant elle-même que la loi-cadre qu'elle a proposée n'a pas eu les effets escomptés, nous prouve une nouvelle fois

qu'aucun compromis n'est possible concernant les frais de scolarité.

Loi-cadre 2010: un air de déjà vu

Interrogé par le journal Ultimatum, Vincent Roy, vice-président aux affaires politiques et au programme du CNJPQ, explique cette prise de position en faveur de la loi-cadre : « L'idée d'une loi-cadre sur la contribution étudiante ne répond pas à la question de la pertinence ou non de la contribution étudiante, explique-t-il. À titre d'exemple, pensons à la loi-cadre sur la contribution étudiante dans les cégeps, qui oblige le gouvernement à ne pas percevoir de droits de scolarité dans le réseau collégial. Dans cette optique, le gel des frais de scolarité, tel que proposé, est une mesure temporaire à l'arrivée d'un gouvernement péquiste (un frein en quelque sorte) jusqu'à la tenue d'un sommet sur le réseau universitaire. »

Pour l'ASSÉ, le gel ne sera jamais une finalité. Tel que le démontre une récente étude de l'Institut de recherches socio-économiques (IRIS), chaque hausse de 1000\$ des frais de scolarité diminue la fréquentation universitaire de 1 à 3%. Elle démontre également que « le Québec connaît une fréquentation de 9% plus élevée de ses institutions postsecondaires que la moyenne canadienne entre autres grâce à l'accessibilité de ses établissements. »

Qu'il s'agisse de gel dans une perspective de négociations, comme le proposent les jeunes péquistes, ou encore de l'implantation d'une loi-cadre, l'ASSÉ refuse d'appuyer pareilles démarches. Il est grand temps de faire comprendre à la classe dirigeante que nous nous opposons à toute hausse en vue d'implanter un autre projet de société : la gratuité scolaire. Comme plusieurs l'ont dit avant nous, « céder un peu, c'est capituler beaucoup ».

La FIQ de retour en négos

PAUL-ÉMILE AUGER, ÉTUDIANT EN SCIENCES POLITIQUES

Le ministre Yves Bolduc n'apparaît pas capable d'apaiser les divers maux qui surgissent ces derniers temps dans le domaine de la santé. Récemment consacré à la micro-gestion des urgences, le ministre n'a pas su dénouer l'impasse qui lie le Conseil du Trésor, la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) et le Ministère de la santé. Toutefois, les parties sont retournées à la table des négociations récemment, depuis que le gouvernement a accepté de retirer certaines conditions qu'il présentait en juin passé. Marie-Ève Lepage, conseillère à la FIQ, affirme être optimiste quant à l'obtention d'un règlement. Rappelons que cela avait été impossible en mai 2010, et qu'une rupture considérable avait lieu depuis. Signalons qu'une pétition récente de la Fédération, peut-être un baromètre de la situation, compte 124 000 appuis, en plus de nombreuses organisations syndicales et communautaires, dont la Fédération des médecins spécialistes du Québec et la Fédération des médecins omnipraticiens. Toutefois, il a été impossible d'en apprendre plus sur l'avancée des négociations, bien entendu, puisqu'elles sont toujours

en cours.

Récemment, un sondage Léger Marketing ordonné par la FIQ auprès de ses membres révèle des statistiques troublantes sur les conditions de travail dans les milieux hospitaliers. L'utilisation des sondages fait visiblement partie des stratégies de communication de la Fédération, qui n'en est pas à sa première enquête. Ces récentes statistiques attirent l'attention sur des enjeux internes importants. Notamment, 27% des infirmières et infirmiers envisageraient de quitter la profession, alors que 39% d'entre elles, considéreraient de se tourner vers le secteur privé. Cela laisse planer le doute qu'un règlement qui laisse de côté le temps de travail aurait des conséquences néfastes pour la profession.

Depuis déjà plusieurs années, le secteur de la santé souffre d'une pénurie d'infirmières, qui laisse celles en place surchargées. Avec des politiques impopulaires auprès de cette profession, comme les heures supplémentaires obligatoires, le métier est une véritable

vocation. C'est en 1997 que plusieurs analystes ont fait la genèse d'une partie du problème, alors que les politiques de l'époque émises par le Ministère de la santé avaient restreint l'accès aux programmes d'études. Les départs à la retraite accélérés dans les années qui ont suivi n'ont qu'aggravé la situation. Le Québec, espérant faire des économies, s'est retrouvé dans une situation beaucoup plus précaire.

Alors que le gouvernement semble se désengager du système public en permettant l'existence d'un réseau parallèle de plus en plus ramifié, il n'a pas le choix de régler les négociations avec les infirmières et infirmiers qui défendent un système universel de santé. La FIQ possède une bonne position dans les négociations à venir, du fait de sa forte mobilisation interne qui ne semble pas fléchir, pour développer un rapport de force significatif. De plus, devant les inquiétudes de la population, et l'importance de l'enjeu de la santé dans l'opinion publique, la FIQ a le vent dans les voiles pour faire face à un adversaire des plus coriaces.

Les 2 et 3 octobre derniers, le Collège de Maisonneuve fut l'hôte du Congrès d'automne de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ). Les différents et différentes délégué-e-s des associations membres ainsi que les observatrices et observateurs provenant d'un peu partout étaient invité-e-s à venir discuter et débattre de nombreuses questions concernant l'ASSÉ, dont les hausses de frais de scolarité, l'élaboration d'un plan d'action et de multiples autres questions touchant la population étudiante québécoise. Ce Congrès, lieu de débats et de décisions, aura donné lieu à plusieurs propositions et aura notamment clarifié le plan d'action de l'ASSÉ.

Congrès d'automne de l'ASSÉ

Voici un bref aperçu des mandats qui ont été adoptés lors de ce Congrès:

Que l'ASSÉ appelle à la tenue d'une journée de grève lors de la journée portant sur les universités pendant la Rencontre des partenaires de l'éducation.

Considérant que les gains faits par le mouvement étudiant l'ont été grâce au syndicalisme de combat;

Que l'ASSÉ réaffirme le syndicalisme de combat comme moyen de faire entendre ses revendications.

[...] Considérant les conditions de vie précaires vécues par les stagiaires qui doivent bien souvent abandonner leur travail ou faire face à une surcharge de travail; Considérant que la majorité des stages non-rémunérés sont dans les disciplines étudiées majoritairement par les femmes [...]

Que l'ASSÉ exige la rémunération de tous les stages, à l'université comme au collégial.

Pour lire l'ensemble des revendications de l'ASSÉ, consultez notre site Internet : www.asse-solidarite.qc.ca



L'université québécoise contre-attaque: une alliance historique

Syndicats et associations étudiantes s'unissent face à l'adversité

GABRIEL NADEAU-DUBOIS, ÉTUDIANT EN HISTOIRE, CULTURE ET SOCIÉTÉ

Pour une des rares fois dans l'histoire du Québec, devant des attaques sans précédent à l'université québécoise, les étudiants et étudiantes, les professeur-e-s, les chargé-e-s de cours, les membres du personnel professionnel, technique, administratif et de métier ainsi que les auxiliaires d'enseignement et de recherche unissent leur voix pour défendre le caractère public, accessible, libre et démocratique de l'université québécoise.

Dans la dernière année, l'université québécoise a subi des attaques sans précédent: projets de loi sur la gouvernance, sorties publiques recommandant une hausse massive (et une différenciation) des frais de scolarité, déclaration de la ministre de l'Éducation concernant un prétendu « consensus » autour des frais de scolarité, etc. À ces attaques historiques, un important groupe de syndicats et d'associations étudiantes de l'université québécoise ont répondu par une alliance historique. Il y a bien longtemps que la droite est unie, particulièrement dans ses attaques envers la mission originelle de l'université. C'est maintenant à notre tour de s'unir derrière un projet politique clair: la défense d'une université publique, accessible, libre et démocratique.

Un forum national de réflexion pour réaffirmer la mission fondatrice de l'université

Alors que la mission de l'université est entraînée dans la dérive, que ce qui était une institution collective permettant la transmission de la connaissance et de la culture collective, et de réflexion de la société sur elle-même devient peu à peu un immense département de recherche et de développement pour les entreprises de la nouvelle économie du savoir, il est primordial de réaffirmer la mission première de l'université: le développement et la transmission de la connaissance, de la culture ainsi que la formation du jugement critique, dans une perspective de contribution au développement social.

Ainsi, au mois de novembre prochain, des syndicats et associations universitaires se réuniront lors d'une journée nationale de réflexion, à laquelle seront conviés tous les membres de l'université québécoise, ainsi que l'ensemble de la population. Ce sera l'occasion de réitérer, plus que jamais, l'importance de la mission première de l'université. Une mise au point qui se doit d'être faite, alors que le gouvernement prépare une attaque sans précédent envers l'université québécoise comme l'indique sa rencontre de novembre sur le « financement et la performance » des universités. Car s'il y a espoir de vaincre cette attaque historique à l'accessibilité aux études, c'est uniquement dans une lutte solidaire avec nos professeur-e-s, nos chargé-e-s de cours et les employé-e-s de nos institutions.

Le manifeste de l'université québécoise

Cette alliance historique se concrétisera aussi dans le lancement d'un document tout aussi historique: le manifeste de l'université québécoise. Ce texte, initiative de

l'ASSÉ, prend position sur la plupart des enjeux actuels: contre les projets de loi sur la gouvernance, contre toute hausse des frais de scolarité, pour une bonification de l'aide financière aux études, pour une réaffirmation de la mission originelle des universités se traduisant par un financement équitable de l'enseignement et de la recherche, ainsi que le financement de ces mesures par une réforme en profondeur de la fiscalité. Ce manifeste se veut une réponse directe aux attaques idéologiques portées récemment contre l'université québécoise, notamment le Pacte pour un financement concurrentiel de nos universités.

Ce document sera officiellement lancé lors du forum national de réflexion et sera suivi d'une tournée de formation à travers le Québec, afin que les alliances intersyndicales se traduisent concrètement dans chaque campus universitaire de la province.

Enfin, nous laisserons la conclusion de cet article au manifeste lui-même...

« Nous sommes étudiants, professeurs, chargés de cours, membres du personnel professionnel, technique, administratif et de métier ainsi qu'auxiliaires d'enseignement et de recherche et nous ne sommes pas dupes! L'appel malhonnête du gouvernement et de ses « lucides » aux principes d'accessibilité et d'équité cache très mal le projet politique proposé ici: la mise à mort de ce qui reste de la mission originelle de nos universités.

Pas de faux consensus, ni d'hypocrite lucidité: nous prenons aujourd'hui la parole afin de réclamer haut et fort l'université que nous voulons pour nous, nos enfants et nos petits-enfants. Ce manifeste est une promesse. Une promesse de ne pas abandonner la lutte tant que l'université québécoise ne sera pas indépendante, publique et universellement accessible.

(...) La réflexion à entreprendre sur l'université de demain est aussi une réflexion sur la société que nous voulons, le monde dans lequel nous voulons vivre. Que restera-t-il du Québec lorsque ses institutions d'enseignement supérieur seront devenues des machines à produire une main-d'œuvre pour l'industrie de pointe? Car si l'université fait naufrage, c'est avant tout parce que la société en entier est entraînée dans la dérive. L'université que nous voulons, c'est aussi le monde que nous voulons. »

Torontonamo, la suite

CAMILLE ROBERT, ÉTUDIANTE EN HISTOIRE

Entre les coupures dans les services publics, la hausse des frais de scolarité à venir et les catastrophes écologiques du schiste et du Danube, nous avons au moins appris une bonne nouvelle ces derniers jours. En effet, les accusations contre les « arrêté-e-s du gym » du G20 de Toronto, la plupart originaires du Québec, sont tombées, faute de preuves. Au matin du 27 juin, des dizaines de policiers et policières avaient assiégé le gymnase de l'Université de Toronto, aménagé en dortoir. Après ce réveil brutal, plusieurs dizaines d'heures dans les cages du centre de détention et de nombreuses violations de leurs droits et libertés, la police annonce aux arrêté-e-s qu'ils et elles feraient face à des accusations de complot et de conspiration.

Plus de 800 personnes sur les 1100 incarcéré-e-s ont été relâché-e-s sans charges dans les jours suivants. Les accusations qui restaient tombent maintenant par dizaines. Malgré les tentatives de justifier les arrestations à travers le renseignement (par exemple,

des militants et militantes ont été visité-e-s à leur domicile par le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), les autorités n'ont pas réussi à criminaliser le droit de manifester... pour l'instant.

Tandis que certains arrêtés et certaines arrêtées devaient respecter des conditions accablantes après leur remise en « liberté », allant de l'impossibilité de quitter le pays à l'interdiction de manifester ou d'organiser des événements militants, les véritables criminel-le-s, les policiers et policières, n'ont subi aucune conséquence après avoir foulé aux pieds les droits élémentaires des manifestants et manifestantes et n'ont fait face à aucune enquête publique malgré l'indignation populaire. Devant l'indifférence arrogante du gouvernement et l'impunité des violences commises contre les manifestants et manifestantes, plusieurs organismes de défense des droits humains ont porté le dossier à

SUITE: VOIR TORONTONAMO, PAGE 9.

Sommet de l'éducation, suite de la page 1.

capable de financer adéquatement nos universités n'est tout simplement pas acceptable. Au mieux, une telle décision de la part du gouvernement est insultante. Ce qu'on nous demande, au fond, c'est de négocier notre propre appauvrissement. Le message de l'ASSÉ est clair: si le mouvement étudiant participe à ces rencontres, il se rendra complice de la hausse des frais de scolarité.

La rencontre collégiale: finaliser l'arrimage des cégeps au marché

Dans un deuxième temps, la ministre compte discuter de l'arrimage entre le marché du travail et la formation technique au collégial. Non seulement n'est-elle pas ouverte à discuter avec les collégiens et collégiennes de la problématique des frais de scolarité universitaires (problématique qui touchera inévitablement une majorité d'entre eux et elles), mais cette rencontre se résumera à discuter de l'avenir des collèges dans le cadre d'objectifs simplement productivistes. Se limiter à considérer que les cégeps ont comme mission principale la

formation de travailleurs compétents et de travailleuses compétentes pour l'économie québécoise est une vision réductrice de la place qu'ils occupent dans notre société. Cela revient d'ailleurs à renier les raisons pour lesquelles ils ont été créés, il y a plus de 40 ans.

Le choix de l'ASSÉ: la rue

Malheureusement, ce n'est pas en restant chez nous que vont cesser ces rencontres où des bureaucrates se rassemblent pour nous imposer leurs « solutions », que nous rejetons d'emblée. La seule option que nous possédons, c'est la rue, la manifestation. Pourquoi? Pour faire entendre nos idées parmi la population plutôt que de gaspiller notre salive à tenter de convaincre un gouvernement qui fait la sourde oreille. Si ce dernier n'est pas prêt à entendre que l'éducation est un bien commun, non pas un simple service que l'on peut vendre dans une optique de rentabilité, alors se sont vers les Québécois et Québécoises que nos voix porteront.



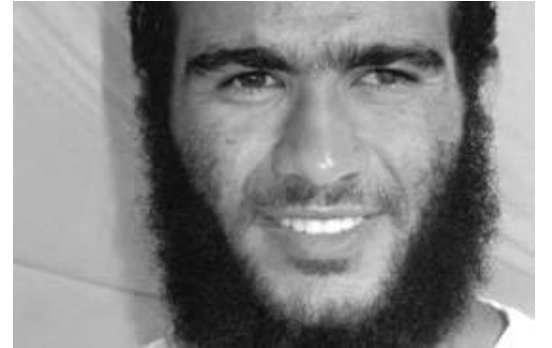
Trop, c'est trop!

La lutte contre le racisme, tout comme les luttes féministes contemporaines, est dans plusieurs esprits un combat d'une autre époque. Or, les tensions et les intolérances sont toujours une sombre réalité dans nos sociétés que l'on qualifie pourtant d'égalitaires et de multi-culturelles. La lutte contre le racisme institutionnel a certes été menée, mais c'est avant tout dans les coeurs et les esprits qu'il faut chasser les racines de ces attitudes rétrogrades. Il nous a semblé, devant l'actualité, qu'il était important de faire le point sur l'état des crises relatives au racisme et à l'intolérance. Nous avons sélectionné des sujets qui, près de nous, nous concernent. La proximité que nous ressentons en lisant ces articles nous fait réaliser que de tels événements ont bel et bien lieu dans nos milieux de vie. C'est en prenant conscience de tels problèmes sociaux, engendrés plus souvent qu'autrement par l'ignorance et la peur, que nous pouvons agir tous et toutes ensemble.

Bonne lecture!
Le comité journal

« Le plus meilleur pays du monde! »

La planète entière le sait : le Canada est «le plus meilleur pays au monde», un coin de paradis sur terre ayant un indice de développement humain très impressionnant. Omar Khadr en sait quelque chose. Le 27 juillet 2002, alors qu'il était âgé de 15 ans, les forces armées américaines l'ont capturé en Afghanistan et l'ont emprisonné à Guantanamo. Rappelons que le camp de détention de Guantanamo est un centre militaire de haute sécurité, situé sur la base navale de la Baie de Guantanamo. Cet établissement est fortement critiqué par la communauté internationale pour ses conditions de détention dégradantes (et hors de tout cadre juridique) ainsi que pour ses techniques de torture envers les prisonniers et prisonnières - la plupart mineur-e-s . Depuis tout ce temps, Omar Khadr, accusé par les États-Unis de crime de guerre, y est toujours détenu et le gouvernement canadien refuse de le rapatrier, le tout malgré un jugement du tribunal l'y obligeant. Le Canada prend ainsi le titre de seul pays occidental refusant le rapatriement d'un de ses prisonniers de Guantanamo.



Récemment, les télévisions du monde entier ont montré le spectacle du jeune homme qu'est devenu Omar Khadr, et le dénouement qui lui a été écrit . Après huit ans de détention à Guantanamo, le citoyen canadien écope d'une peine de huit ans de prison. Il devra vivre un an de plus dans le pénitencier à sécurité maximale de Guantanamo Bay pour espérer, peut-être, voir sa demande de transfert en sol (pénitencier) canadien accepté. C'est la première fois depuis 1945 qu'un enfant-soldat est accusé.

Sommet populaire contre la guerre et le militarisme

Le Collectif Échec à la guerre organise un Sommet populaire contre la guerre et le militarisme, qui se tiendra à l'UQAM du 19 au 21 novembre 2010.

Le virage militariste de la politique étrangère canadienne ne fait que s'accroître: rôle offensif des troupes canadiennes en Afghanistan, accroissement vertigineux des dépenses militaires, campagnes les plus importantes de relations publiques et de recrutement de l'armée canadienne depuis la Deuxième Guerre mondiale etc.

Initiée et prolongée contre la volonté de la population canadienne, la guerre en Afghanistan dure depuis maintenant 9 ans ; c'est le plus long engagement militaire du pays. Si la tendance observée par l'ensemble des grands médias se maintient, cette guerre d'occupation aura persisté sans que la réalité de la guerre et ses conséquences pour le peuple afghan (destruction, souffrances, morts, viols, etc) n'aient été un sujet d'information significatif.

Il est plus que temps que tout cela cesse ! Il est plus que temps que la démocratie prévale : que la participation canadienne à la guerre en Afghanistan soit stoppée et qu'un véritable débat public s'engage sur la politique étrangère du Canada, sur le rôle de l'armée canadienne et sur les budgets qui lui sont alloués.

Venez participer à des activités de réflexion ou d'organisation : ateliers, conférences ou panels sur des sujets tels que:

- La signification et l'importance d'une perspective féministe d'opposition à la guerre et au militarisme;
- La signification et l'importance d'une perspective écologique d'opposition à la guerre et au militarisme;
- La lutte contre le recrutement et la recherche militaires dans les milieux d'éducation au Québec;
- Les syndicats, l'emploi et l'industrie militaire : la question de la reconversion.

Pour en finir avec la guerre

Sommet populaire contre la guerre et le militarisme
du 19 au 21 novembre 2010 à Montréal



Pour la programmation, consulter le site internet:
www.echecalaguerre.org

Pour inscription, écrire à:
inscription@echecalaguerre.org



Sécurité nationale et racisme : un cocktail dangereux

MATHIEU FRANCOEUR, MEMBRE DU RÉSEAU DE LA COMMISSION POPULAIRE

Depuis plusieurs années, le Canada, contrairement à son image de tolérance et d'ouverture longtemps véhiculée ici comme à l'étranger, a durci son discours, mais surtout ses lois et ses mesures administratives. Amorcé sous les gouvernements Chrétien et Martin, ce virage sécuritaire et discriminatoire s'est accéléré durant les cinq dernières années sous la gouverne des néoconservateurs de Stephen Harper.

Le concept de sécurité nationale est devenu central non seulement dans la rhétorique politico-médiatique du gouvernement, mais surtout dans l'élaboration et l'application des mesures concernant les migrants et migrantes de toute origine. Qu'on pense à la dernière mouture de la loi concernant les travailleurs saisonniers et travailleuses saisonnières agricoles (principalement d'Amérique du Sud), au refus de modifier le programme des aides familiales résidentes (principalement des femmes asiatiques), au refus de rapatrier Abousfian Abdelrazik l'an passé, à la déportation vers la torture de Maher Arar et aussi de trois autres canadiens d'origine proche-orientale (Abdullah Almalki, Muayyed Nureddin et Ahmad Abou El-Maati), à la liste noire grandissante des groupes dits terroristes (dont le Hezbollah libanais et l'Association mondiale tamoule), à la situation déplorable d'Omar Khadr, au coup monté du Projet Thread (les 19 de Toronto en 2003) ou à l'imposition de visas pour les Mexicains, les Mexicaines et les Tchèques, dans tous ces cas et bien d'autres, on applique la même logique : les autorités utilisent la peur et la xénophobie pour stigmatiser des individus et des communautés entières. Les institutions qui gèrent le problème des immigrants et immigrantes sont maintenant les agences répressives, c'est-à-dire l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et le Service canadien de renseignement et de sécurité (SCRS).

L'outil principal de contrôle des demandeurs et demandeuses de statut, des réfugié-e-s potentiel-le-s et mêmes des résidents permanents et des résidentes permanentes est la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR). Très complexe, elle a été modifiée plusieurs fois au cours des dernières années pour restreindre l'accès au pays; on pense ici à la suppression du droit d'appel pour celles et ceux qui font la demande du statut de réfugié-e ou

à la mise en place de l'entente dite du tiers pays sûr.

Cette loi est surtout malheureusement connue pour l'infâme mesure des certificats de sécurité, disposition qui suspend les droits fondamentaux d'individus soupçonnés d'activités terroristes : arrestation et détention indéfinies sans accusation, preuves secrètes (incluant des informations obtenues sous la torture), éventuel procès à huis clos et un renvoi sans appel vers le pays d'origine. Depuis plusieurs années, cinq hommes d'origine arabo-musulmane vivent un véritable enfer kafkaïen sous ce régime, malgré le fait que cette mesure administrative ait été invalidée par la Cour suprême du Canada. Notons toutefois que le gouvernement conservateur a formulé une nouvelle loi presque identique à la première.

Devant la contestation importante qu'a soulevée l'utilisation des certificats de sécurité, le gouvernement fédéral s'est tourné vers la récente Loi antiterroriste

canadienne, adoptée en décembre 2001 à la suite des événements du 11 septembre. Le gouvernement libéral de l'époque a accéléré l'adoption de cette loi en étouffant les débats sur les abus potentiels et en refusant tout amendement substantiel. Les objectifs explicites des changements à la législation étaient de permettre au gouvernement d'agir de manière « préventive » - et d'élargir la définition du terrorisme afin d'y inclure un appui indirect - en permettant de condamner légalement toutes les activités pouvant être considérées comme un appui indirect au terrorisme.

La Loi a inscrit de nouveaux délits au Code criminel, incluant le financement et la facilitation des activités terroristes. Elle donne aussi davantage de pouvoirs aux forces policières, notamment de leur permettre d'effectuer des arrestations « préventives » et de forcer des témoins à se présenter devant un juge. Un usage plus large des preuves secrètes a aussi été permis. De plus, la Loi antiterroriste facilite pour les agences de sécurité l'utilisation de la

surveillance électronique. Deux des mesures ayant généré le plus de controverse, les arrestations préventives et les enquêtes intrusives (forçant des tierces personnes à témoigner), étaient temporaires et sont tombées à échéance en 2007. Par la suite, elles ont été par le gouvernement conservateur à l'automne 2007 et ensuite réintroduites dans le projet de loi C-17 (Loi sur la lutte contre le terrorisme), qui en est à sa première lecture au parlement. Il est important de noter que la plupart, sinon la totalité des clauses de la Loi antiterroriste, visent des crimes et des prétendus délits terroristes qui pourraient simplement - et avec bien moins de stigmatisation - être jugés comme des conspirations criminelles « ordinaires ».

Les récentes arrestations faites par la GRC, sous les dispositions de la Loi antiterroriste, dans le cadre de l'opération grossièrement intitulée « Projet Samossa », sont le tout dernier épisode d'une longue série noire visant en grande partie les communautés arabo-musulmanes

L'accueil méfiant et agressif réservé aux réfugié-e-s tamoul-e-s arrivé-e-s par bateau dans les dernières semaines nous donne une bonne idée de la nouvelle approche répressive et raciste qui est maintenant celle de la forteresse Canada. Toutes ces opérations policières, ces mesures dites administratives, ces nouvelles lois ne sont pas des cas ou des abus isolés. Au-delà du non-respect des droits humains, nous avons en action devant nous un système politique et économique structuré ayant des objectifs clairs de contrôle des individus, de marginalisation de communautés entières, de création de boucs émissaires et de muselage de toute résistance au silence. La répression sans précédent qui s'est déchaînée lors du sommet du G20 à Toronto et qui se continue toujours, jumelée au harcèlement grandissant depuis plus d'un an des mouvements sociaux par le SCRS et les différents corps de police, nous indique clairement que le système injuste et illégitime dans lequel nous vivons ne veut pas céder un centimètre de son pouvoir.

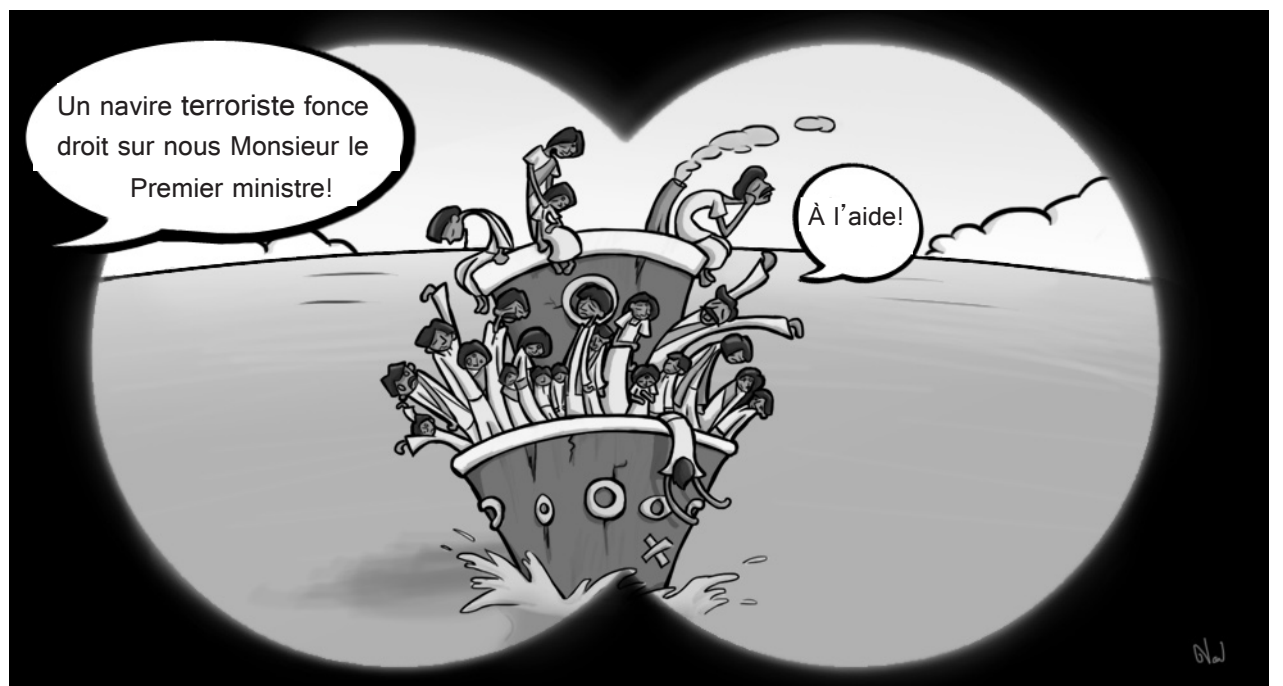
Dans ce contexte, alimenter les préjugés racistes et criminaliser les militants et militantes n'est qu'une étape...

Canada, terre d'accueil

Le 17 mai 2009, après plus de 27 ans de guerre civile en territoire sri-lankais, la minorité tamoule baisse les armes devant le gouvernement, admettant ainsi sa défaite dans sa lutte pour l'obtention du droit à l'autodétermination de son peuple. Au mois d'août dernier, 490 personnes ont traversé l'océan entassées dans un bateau afin de fuir les mauvaises conditions de vie qui leur étaient offertes. Après 100 jours de navigation dans des conditions déplorables, sans eau ni nourriture, le ministre fédéral de la Sécurité publique, Vic Toews, affirmait que l'immigration illégale constitue l'une des menaces terroristes qui planent actuellement sur le Canada. Les Tamouls ont donc tous et toutes été emprisonné-e-s, incluant les femmes et les enfants. De tels propos populistes et racistes sont intolérables et viennent justifier l'intolérance de plusieurs Canadiens et Canadiennes envers ce peuple et les autres populations immigrantes du Canada. Cette situation n'est d'ailleurs pas nouvelle; elle s'est produite il y a plus d'un an, lorsque 76 autres Tamouls du Sri Lanka sont arrivés par bateau en Colombie-Britannique. Ils et elles ont été détenu-e-s durant plus de six mois.

Vic Toews a également appelé à un resserrement des lois canadiennes sur l'immigration. Selon lui, les circonstances canadiennes sont propices pour inciter davantage d'immigrants et d'immigrantes tamoul-e-s à se rendre au Canada. Selon une loi canadienne, le gouvernement est obligé d'offrir assistance aux réfugié-e-s fuyant la persécution dans leur pays. Le ministre affirme qu'il « contrecarrera les plans de ceux et celles qui voudraient abuser de ces politiques migratoires ». Au moment

de mettre sous presse, les immigrants et les immigrantes tamoul-e-s sont pour la plupart tous et toutes encore en prison, attendant le jugement suite à leurs demandes d'obtention du statut de réfugié-e. On sait qu'un autre bateau transportant des ressortissants et ressortissantes tamoul-e-s approche la terre d'accueil que constitue le Canada. Quelle sera la réaction du Canada cette fois-ci ?





Profilage à profusion

ALEXANDRE POPOVIC, MEMBRE DE LA COALITION CONTRE LA RÉPRESSION ET LES ABUS POLICIERS

Contrairement à une idée répandue, le profilage n'est pas une méthode pour appliquer la loi et réprimer le crime. En fait, c'est précisément l'inverse. Au lieu de chercher à savoir si une infraction a été commise, le profilage consiste plutôt à trouver d'abord un-e suspect-e et ensuite à chercher l'infraction qu'il ou elle aurait pu commettre.

Si l'existence du profilage racial ne fait pas l'unanimité, c'est parce que les autorités font tout ce qui est en leur pouvoir pour nuire aux efforts visant à documenter le phénomène. Me Pierre-Yves Boisvert, l'avocat de la Ville de Montréal et de son Service de police, multiplie les tactiques dilatoires pour empêcher l'audition de dossiers de profilage racial devant les tribunaux. Ce même avocat s'est objecté systématiquement chaque fois que la question du profilage racial a été soulevée lors de l'enquête du coroner sur le décès de Fredy Villanueva.

Le plus récent exemple de tentative pour étouffer le scandale du profilage racial remonte au mois d'août dernier, lorsque l'existence d'un rapport d'un criminologue du SPVM sur les pratiques d'interpellations de la force constabulaire montréalaise a été rendue publique par La Presse. Le SPVM avait caché pendant un an et demi l'existence de ce rapport, qui révélait une hausse vertigineuse des interpellations à l'égard de la population noire (augmentation de 126% à Montréal-Nord et de 91% dans Saint-Michel, entre 2001 et 2007).

Cette vaste entreprise de camouflage est facilitée par les démagogues qui cautionnent les pratiques discriminatoires des policiers et policières sous le prétexte fallacieux que certaines communautés afficheraient des taux de criminalité plus élevés que d'autres. Ces mêmes démagogues seraient cependant bien embêtés s'ils avaient à commenter le fait que la population noire a un taux de scolarité plus élevé que la population blanche québécoise, alors que le taux de chômage chez la population noire est presque deux fois plus élevé que la moyenne, comme l'indiquait une dépêche de La Presse Canadienne d'avril 2006.

Les expériences de profilage racial sont toutefois trop nombreuses pour que ce phénomène puisse être occulté efficacement. Bon an mal an, le Commissaire à la déontologie policière reçoit environ 100 plaintes alléguant des comportements racistes de la part des policiers et policières. Lorsque la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a lancé sa consultation sur le profilage racial, près de 150 jeunes

des communautés racisées ont accepté de partager les expériences de profilage racial qu'ils ont subies de la part de policiers et policières, mais aussi dans les milieux scolaires et ailleurs. À cela s'ajoute les cas qui sont rapportés, ici et là, dans les médias.

En février 2009, Brunaud Moise était interpellé par un patrouilleur de la Sûreté du Québec alors qu'il était en voyage d'affaires, en Beauce. Le policier ordonna à l'automobiliste noir de sortir de son véhicule en pointant son arme à feu. L'automobiliste dut se coucher au sol, où il fut menotté, sans aucune vérification à son égard. Après quelques minutes, l'automobiliste fut relâché. «Vous n'êtes pas chanceux, vous n'avez pas la bonne couleur de peau», lui lança la police. Quinze minutes plus tard, l'automobiliste «pas chanceux» fut à nouveau intercepté sur la route, cette fois-ci par une policière. La SQ était apparemment à la recherche d'un suspect noir, armé et dangereux...

Joël Debellefeuille n'aurait jamais su qu'il avait été victime de profilage racial s'il n'avait pas contesté une contravention pour des assurances expirées et pour refus de s'identifier qui lui a été remise par des policiers de Longueuil pendant une sortie familiale, en juillet 2009. C'est en prenant connaissance du rapport de police que Debellefeuille a découvert qu'il avait été intercepté parce qu'il n'avait pas «l'air Québécois». Les policiers qui avaient enquêté sur sa plaque d'immatriculation trouvaient que le nom du propriétaire du véhicule ne correspondait pas à celui d'un automobiliste noir. «Debellefeuille est un nom québécois et non d'une autre origine», indique le rapport.

La situation n'est pas plus reluisante à Montréal. «Un de mes amis conduisait la belle voiture de Jean Pascal, raconte l'humoriste Eddy King à un journaliste de La Presse. En l'espace de quelques heures, il s'est fait stopper cinq fois sur le boulevard Saint-Laurent. Cinq fois. Comme ça. Et ça nous arrive tout le temps. Les gens ne sont pas nécessairement au courant de cette réalité.»

Face à un phénomène d'une telle ampleur, ceux et celles qui nourrissent de grandes attentes envers le nouveau chef du SPVM, Marc Parent, dans le dossier du profilage racial risquent d'être déçu-e-s. Car quand on regarde de plus près, on voit que l'attitude de Parent ne se distingue guère de celle de ses prédécesseurs. Ainsi, lorsqu'un journaliste du quotidien The Gazette lui a demandé si le SPVM se livre au profilage racial, Parent a répondu qu'il ne pouvait pas répondre par oui ou non...

Nouvelles locales:

Depuis deux ans déjà, le Syndicat étudiant du Cégep Marie-Victorin (SECMV) dénonce le profilage racial ainsi que le racisme présents au sein du cégep. En effet, plusieurs plaintes ont été déposées selon lesquelles les étudiants et étudiantes noir-e-s devaient présenter leur carte étudiante aux locaux informatiques ainsi que dans les espaces sportifs, contrairement à la population étudiante blanche. Ces allégations ont été confirmées lorsqu'un étudiant travaillant pour l'agence de sécurité s'est fait donner la consigne de surveiller et de «carter» seulement les étudiants et étudiantes noir-e-s. Refusant de se soumettre à ce profilage racial, l'étudiant s'est vu perdre cet emploi.

Que ce soit le remplacement des tables où s'assoient majoritairement des étudiants et étudiantes noir-e-s par des plantes et des micro-ondes, que ce soit les commentaires déplacés et racistes d'agents et d'agentes de la compagnie de sécurité ou la répression, censure et intimidation qu'ont vécu des membres et employées du SECMV lorsqu'ils et elles tentaient de dénoncer ces situations, le profilage racial existe bel et bien au Cégep Marie-Victorin. Faisant face au déni et à des accusations selon lesquelles les jeunes se servaient de l'excuse du profilage racial et du racisme pour ne pas avoir à faire face aux conséquences de leurs gestes, selon le comité interculturel du Cégep – et profitant de la venue de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) dans les classes de travail social pour présenter leur consultation sur le profilage racial, le SECMV a déposé un mémoire dans le cadre des audiences publiques sur le profilage racial de la CDPDJ et a participé à l'émission Kilomètre zéro portant sur le profilage racial. La pression publique portant fruit, la réputation du Cégep Marie-Victorin maintenant entachée, la Direction s'intéresse à la problématique. Gageons qu'il leur sera plus pressant de rétablir cette réputation que de résoudre réellement les problématiques vécues par les étudiants et étudiantes...

« Celui qui accepte le mal sans lutter contre lui coopère avec lui »

- Martin Luther King

MARIE-PIER LÉVESQUE, ÉTUDIANTE EN ENSEIGNEMENT

Le 9 août 2008, Jean-Loup Lapointe, agent du Service de la Police de la Ville de Montréal, a tiré sur Jeffrey Sagor-Métellus, Denis Meas et Fredy Villanueva, causant sa mort. Le lendemain éclatait une émeute dans le secteur nord-est de l'arrondissement de Montréal-Nord. La police était, une fois de plus, allée trop loin.

Règlement municipal

Selon les policiers, tout a commencé parce qu'ils auraient aperçu les jeunes jouer aux dés dans le stationnement du parc Henri-Bourassa. Un règlement municipal l'interdit¹. Selon les jeunes, l'auto patrouille est arrivée et ils se sont levés pour la laisser passer. Or, elle s'est immobilisée et Jean-Loup Lapointe a interpellé Dany, le frère de Fredy. Sans même le mettre en état d'arrestation, le policier l'a maîtrisé au sol. Jugeant que Lapointe faisait preuve de force excessive sans justification envers Dany, qui n'a rien fait d'autre que protester de son innocence, les jeunes se sont mis à s'opposer verbalement. Fredy se serait approché. Tout s'est passé très vite. Lors de son témoignage, Stéphanie Pilote (l'autre policière), a affirmé ne jamais avoir eu peur pour sa vie et qu'elle n'a même jamais songé à dégainer son arme. Or, Jean-Loup a tiré, et nous connaissons tous la fin.

Toujours lors du témoignage de Stéphanie Pilote, « il a été établi que seulement 13 secondes ont séparé la demande de renfort de l'agent Lapointe et le moment où sa coéquipière a demandé des ambulances pour les trois jeunes blessés par balle »². Pourquoi Lapointe, voyant

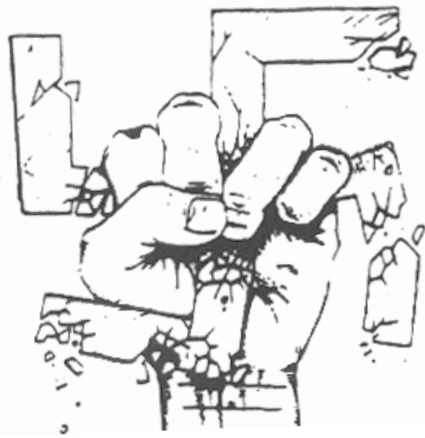
que la situation se corsait, s'est tout de même acharné à jouer au cowboy et n'a pas attendu l'arrivée des renforts?

Aucun des jeunes n'était armé.

La police enquête sur la police

Tous les témoins civils immédiats qui se trouvaient dans le stationnement (Anthony Yerwood Clavasquin, Jonathan Senatus, Martha Villanueva, Lilibeth Padilla Guerra) ont été séparés et emmenés dans des pièces fermées d'un poste de police du SPVM, où ils ont attendus pendant 5 ou 6 heures avant d'être rencontrés par des enquêteurs de la SQ dans la nuit du 9 au 10 août. Meas était sous l'effet de la morphine lorsqu'il a été rencontré par le SQ le 10 août, et Sagor-Métellus était sous l'effet de Dilaudid et d'analgésiques lorsque les enquêteurs ont pris une déclaration assermentée, le lendemain. Les flics, eux, n'ont pas été séparés comme la

SUITE: VOIR FREDY, PAGE 8.



Entrevue avec un membre d'Antifa Montréal

VINCENT PLOURDE-LAVOIE, ÉTUDIANT EN SOCIOLOGIE

Ici comme ailleurs, le racisme demeure un problème latent qui se manifeste ponctuellement. Bien que la situation du Québec soit enviable à celle de plusieurs pays, de nombreux groupes fascistes ou d'extrême-droite menacent, intimident et attaquent encore et toujours des individus ou groupes en raison notamment de leur appartenance politique, de leur religion, de leur origine ou de leur orientation sexuelle. Pour contrer ces groupes, un collectif composé de gens provenant de tous les milieux et de toutes les origines nommé Antifa-Montréal lutte activement afin d'intervenir lors d'agressions de la part de groupes d'extrême-droite. Afin de mieux comprendre ce mouvement qui lutte au sein même des quartiers montréalais, l'Ultimatum a rencontré un membre de ce groupe qui a préféré garder l'anonymat.

ULTIMATUM: POURQUOI T'IMPLIQUES-TU DANS LE MOUVEMENT ANTIFA MONTRÉAL?

ANTIFA MONTRÉAL : Par nécessité d'abord. Aussi parce que la question de l'antiracisme est intrinsèque à d'autres convictions que j'ai, comme l'anarchisme et l'internationalisme. Pour moi c'est important de ne pas tomber dans une pratique stérile de l'antiracisme. Antifa est né de cette idée. Nous voulions nous détacher des pratiques identitaires contre-culturelles et mettre de l'avant l'aspect fondamentalement politique de l'antiracisme.

ULTIMATUM : QUELLE EST LA MISSION D'ANTIFA ET, PLUS LARGEMENT, DES MOUVEMENTS ANTIFASCISTES?

A.M. : La mission des mouvements antifascistes est non seulement très large, mais en constante évolution depuis le germe de l'idéologie fasciste. Au sens strict, un mouvement antifasciste s'oppose aux pratiques découlant des idéologies mussolinienne et hitlérienne. À l'origine, les mouvements antifascistes réunissent à travers l'Europe une partie de la bourgeoisie libérale, certains démocrates chrétiens et le mouvement ouvrier, notamment dans la lutte contre le nazisme. L'antifascisme dont on se revendique aujourd'hui découle de la gauche et plus précisément du communisme libertaire.

Concrètement, on travaille à être présents [et présentes] dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve par tous les moyens nécessaires. On produit des affiches informatives et on organise des fêtes de quartier. On fait du graffiti et de la murale, on fait aussi des T-shirts qui sont disponibles au Sino shop; 2817 Ontario East.

ULTIMATUM : Y A-T-IL D'AUTRES GROUPES ANTIFASCISTES AU QUÉBEC ET DE MÊME, QUELS SONT LES GROUPES QUI FONT LA PROMOTION DU RACISME?

A.M. : Il existe effectivement d'autres groupes communiste libertaire s'opposant au fascisme au Québec; RASH Montréal, RASH Québec et Anti Racist Action Montréal. Du côté raciste, il existe une panoplie de groupes obscurs associés principalement aux mouvances contre-culturelles black metal et bonehead. Ces groupes traversent actuellement une période creuse et aucun d'entre eux ne peut prétendre constituer un mouvement politique d'envergure. Il y a toutefois d'autres groupes ne s'identifiant pas ouvertement comme racistes, mais dont la mission rejoint en tous points les bases de l'idéologie fasciste. Le syndicat des policiers du SPVM est à mon avis le plus influent d'entre eux.

ULTIMATUM: PEUX-TU SITUER LE MOUVEMENT QUÉBÉCOIS PARMİ LES AUTRES MOUVEMENTS DANS LES AUTRES PAYS?

A.M. : Le mouvement antifasciste Québécois évolue dans un contexte relativement facile lorsque l'on regarde la situation internationale actuelle. On estime qu'il y a actuellement en Russie entre 50 000 et 70 000 militants néo-nazis. Moscou et St-Petersbourg sont chaque année les théâtres de manifestations néo-nazies. Il en est de même pour la majorité des pays industrialisés. Au Canada, il faut aller jusqu'à Calgary si l'on souhaite assister à la marche annuelle de la fierté blanche. Des antifascistes s'organisent aussi contre cette marche notamment la NWAFA (North Western Anti Fascist Action) qui tiendra cette année et pour la première fois à Calgary une contre-manifestation.

ULTIMATUM : QU'EN EST-IL DE LA SITUATION DU RACISME À MONTRÉAL?

A.M. : La dernière vague d'organisation raciste documentée provenait du quartier Hochelaga-Maisonneuve. Elle a pris fin en 2008, suite à une vaste campagne de mobilisation antifasciste dans le quartier et avec l'arrestation, suivie de la condamnation pour violence raciale, de deux leaders notoires associés au mouvement néo-nazi montréalais. Auparavant, ce groupe avait été dénoncé dans les rues de Montréal par l'affichage de photos des nazis. Si le racisme de rue s'essouffle, le racisme institutionnel, lui, continue d'exister. Par exemple, l'enquête sur la mort de Fredy Villanueva a permis de mettre à jour des pratiques et des orientations syndicales policières indéniablement racistes.

ULTIMATUM : QUELS SONT LES SIGNES PERMETTANT DE LE DÉCELER?

A.M. : Profilage racial, interpellations abusives, coups et blessures, assassinat...

ULTIMATUM : QUELLES SOLUTIONS ANTIFA PROPOSE-T-IL POUR L'ENRAYER?

A.M. : Récemment, la grogne populaire a contraint les autorités à tenir une enquête publique sur la mort de Fredy Villanueva aux mains de la police. Cette mobilisation s'est organisée autour d'une revendication commune; la fin du profilage racial. L'organisation de groupes antiracistes locaux doit aussi contribuer à sensibiliser la population d'un quartier aux pratiques racistes et ainsi à freiner la progression d'idées s'inscrivant dans cette tendance au sein de la population.

Nous croyons aujourd'hui que la force de toute organisation politique dépend de sa capacité à sortir des cadres traditionnels de lutte et ainsi étendre son influence politique et culturelle.

Fredy, suite de la page 7.

procédure officielle l'exige dans un pareil cas. En réalité, Jean-Loup Lapointe a remis son rapport environ un mois après les événements. Ces deux faits nous poussent à croire que cela leur a permis de corroborer leurs versions des faits. C'est la Sûreté du Québec qui a mené l'enquête sur l'événement. Nous y voyons, là aussi, un problème de partialité.

L'enquête publique

L'enquête du coroner sur les causes et circonstances de la mort de Fredy a peu de pouvoir légal : le coroner Perrault rendra des recommandations quand elle terminée et se prononcera sur les causes et circonstances de la mort de Fredy Villanueva. Bien que les avocats pro-policiers tentent par tous les moyens possibles de miner la crédibilité des témoins-victimes, cette enquête a révélé plusieurs faits embarrassants pour les flics, à commencer par le fait que l'enquête de la Sûreté du Québec était complètement bâclée. De plus, l'enquête du coroner a permis de rendre public

deux rapports que le SPVM essayait de cacher. L'un porte sur le profilage racial à Montréal Nord (Mathieu Charest) et l'autre porte sur le racisme pur et dur de la police dans Montréal Nord.

Se battre pour que justice soit faite

Fredy est devenu le symbole d'un ras-le-bol populaire. Selon la Coalition contre la Répression et les Abus Policiers, plus de 60 personnes ont été tuées par la police de Montréal depuis 1987. Elle a presque toujours été exemptée de quelque poursuite criminelle. Pour mettre fin à la violence policière, nous nous devons de continuer la lutte. Les audiences de l'enquête du coroner tirent à leur fin, mais la présence de sympathisants est une preuve de solidarité.

Visitez lacrap.org pour connaître les dates des audiences, pour consulter des textes sur le sujet et pour vous informer de nos prochaines actions.



1- En fait, le règlement interdit de jouer aux jeux de hasard pour de l'argent.
2- <http://www.cyberpresse.ca/dossiers/villanueva-lenquete/2010/05/01-4329765-les-policiers-auraient-commis-deux-erreurs.php>

Entre l'école et l'usine : quelle école pour le Québec?

JULIEN ROYAL, ÉTUDIANT EN COMMUNICATION POLITIQUE

Si les Québécois et Québécoises ont collectivement assisté durant les dernières années à une réforme de l'éducation primaire et secondaire hautement contestée, d'autres transformations majeures à l'intérieur de nos cégeps et universités sont passées inaperçues. Depuis quelques années déjà, on assiste à une reconfiguration graduelle de l'ensemble de nos institutions d'enseignement, dans le but d'adapter ces dernières à ce que l'on appelle communément, dans la majorité des pays industrialisés, « l'économie du savoir ». Si l'entrée du Québec dans ce nouveau paradigme semble être une priorité pour le gouvernement et divers regroupements soucieux de la compétitivité du Québec sur le plan économique, la transformation de nos écoles pour nous placer dans une telle tendance s'accompagne de conséquences néfastes pour nos institutions d'enseignement et le monde de l'éducation dans son ensemble.

Vers une économie du savoir

Le modèle de l'économie du savoir se base sur la prémisse que la croissance économique des pays développés exige une main-d'œuvre hautement qualifiée afin de répondre aux besoins toujours grandissants des entreprises. Dans un tel contexte, un système d'éducation capable de former des travailleurs et travailleuses le plus efficacement possible est nécessaire. Dans un deuxième temps, il est impératif que les institutions d'enseignement prennent part plus activement dans la production de capital intellectuel, par le biais de programmes de recherches et de développement en partenariat avec l'entreprise privée. Ainsi, la logique derrière l'économie du savoir veut que l'éducation ait non seulement comme but de servir à l'instruction des individus mais aussi à la production de capital intellectuel. Pour parvenir à cet objectif utilitariste, on doit donc reconfigurer l'école en fonction de la volonté des différents acteurs économiques (ex: fonds d'investissement privés, groupes de recherches, grandes entreprises, entreprises régionales de moyenne importance).

Cette volonté de transformer l'école est concrètement inscrite dans les derniers projets de loi sur la gouvernance des cégeps et universités. Le but non avoué de ces projets de loi? Octroyer une place bien plus importante aux acteurs et actrices issu-e-s du milieu des affaires sur les conseils d'administration de nos institutions d'enseignement et en modifier la mission pour donner aux activités de recherche et de développement une place de plus en plus grande face à l'enseignement général.

Vendre l'université au plus offrant

Si l'appui presque unilatéral que reçoit le modèle de l'économie du savoir de la part de la classe politique, des patrons et patronnes de grandes multinationales ainsi que de nombreux think tank économicistes est plus fort que jamais, les critiques énoncées contre ce modèle commencent à faire surface. Dans nos universités, les conséquences néfastes de l'économie du savoir se font de plus en plus concrètes, particulièrement en ce qui a trait aux politiques publiques en matière de recherche et développement. Les derniers plans d'investissement dans la recherche et le développement des gouvernements provinciaux et fédéraux démontrent des biais très importants pour favoriser certains domaines jugés plus rentables que d'autres. Les politiques des deux dernières années montrent, par exemple, que les secteurs « liés aux domaines des affaires » sont ciblés par les investissements fédéraux issus du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Les chercheurs et chercheuses, dans un champ d'étude autre que ceux relatifs à l'administration, verront leurs budgets fortement handicapés. Du côté provincial, on peut voir encore une fois dans la dernière « Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2010-2013 » que le gouvernement cherche à financer ce que l'industrie considère comme rentable. Cette idée d'un savoir assujéti à des contraintes de rentabilité auxquelles doivent répondre les institutions d'enseignement est tout simplement dangereuse.

Commencer à juger de l'utilité ou non de certains domaines de recherche met en danger une indépendance scientifique nécessaire qui profite ultimement à l'ensemble de la société.

Nos écoles-usines

Dans nos universités, si les premières conséquences de l'économie du savoir ont surtout touché la gestion des fonds relatifs à la recherche et au développement, cette théorie économique prend une forme différente dans nos cégeps. Dans un premier temps, on assiste à la prolifération de diplômes d'attestations d'études collégiales (AEC), programmes parfois mis en place sur mesure pour des entreprises. Ces attestations sont un cheminement collégial considéré comme simple et utile pour les étudiants et étudiantes. Il s'agit d'un programme débouchant directement sur le marché du travail, dépourvu des cours de formation générale et parfois spécialisé pour fournir de la main-d'œuvre à un employeur unique. Cette prolifération des AEC est une manière de plus de diluer la mission de cégeps dont la formation générale fait partie intégrante. Dans un deuxième temps, la reconfiguration de nos cégeps présentement en cours s'accompagne d'une augmentation des sommes investies dans des projets de recherche et de développement dont les principaux bénéficiaires seront un cercle restreint de grandes entreprises de la région desservie par le cégep. Alors que la formation générale, les services à la communauté, les mesures d'appui à la réussite scolaire ou encore les systèmes d'aide financière aux études pourraient être bonifiés avec les enveloppes gouvernementales, on préfère aller de l'avant avec des projets visant à créer de véritables écoles-usines.

Quelle école pour le Québec ?

Cette entrée dans l'économie du savoir nous oblige à réfléchir sur la nature même de l'éducation. Au Québec, ainsi que partout en Occident, l'Université a été pensée comme une structure ayant son autonomie propre, caractéristique nécessaire à l'indépendance scientifique. La nouvelle volonté des principaux acteurs économiques de reconfigurer les institutions d'enseignement en fonction d'objectifs utilitaristes devrait nous alarmer. Quelle école voulons-nous donner à notre société? Un système optimisé pour produire des travailleurs et travailleuses diplômé-e-s en fonction des besoins de l'industrie dans des programmes sur-spécialisés? Ou plutôt un lieu de savoir, apte à former les étudiants et étudiantes tant sur le plan des compétences que des connaissances générales? Peut-être serait-il temps d'affirmer clairement que nos écoles n'ont pas à être rentables et que leur finalité réside dans l'instruction du plus grand nombre ainsi que dans la recherche de la connaissance, et ce, le plus possible, hors de toute contrainte utilitariste imposée par l'industrie ou le gouvernement. Plutôt que de chercher à vendre l'école au plus offrant, il est temps de prôner son indépendance et de cesser de concevoir l'éducation comme un simple facteur économique synonyme de production de capital intellectuel.

Nouvelles locales :

Depuis deux ans déjà, le Syndicat étudiant du Cégep Marie-Victorin (SECMV) dénonce le profilage racial ainsi que le racisme présents au sein du cégep. En effet, plusieurs plaintes ont été déposées selon lesquelles les étudiants et étudiantes noir-e-s devaient présenter leur carte étudiante aux locaux informatiques ainsi que dans les espaces sportifs, contrairement à la population étudiante blanche. Ces allégations ont été confirmées lorsqu'un étudiant travaillant pour l'agence de sécurité s'est fait donner la consigne de surveiller et de « carter » seulement les étudiants et étudiantes noir-e-s. Refusant de se soumettre à ce profilage racial, l'étudiant s'est vu renvoyé de cet emploi. Que ce soit le remplacement des tables où s'assoient majoritairement des étudiants et étudiantes noir-e-s par des plantes et des micro-ondes, que ce soit les commentaires déplacés et racistes d'agents et d'agentes de la compagnie de sécurité ou la répression, censure et intimidation qu'ont vécues des membres et employées du SECMV lorsqu'ils et elles tentaient de dénoncer ces situations, le profilage racial existe bel et bien au Cégep Marie-Victorin. Faisant face au déni et à des accusations selon lesquelles les jeunes se servaient de l'excuse du profilage racial et du racisme pour ne pas avoir à faire face aux conséquences de leurs gestes, selon le comité interculturel du Cégep – et profitant de la venue de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) dans les classes de travail social pour présenter leur consultation sur le profilage racial, le SECMV a déposé un mémoire dans le cadre des audiences publiques sur le profilage racial de la CDPDJ et a participé à l'émission Kilomètre zéro portant sur le profilage racial. La pression publique portant fruit, la réputation du Cégep Marie-Victorin maintenant entachée, la Direction s'intéresse à la problématique. Gageons qu'il leur sera plus pressant de rétablir cette réputation que de résoudre réellement les problématiques vécues par les étudiants et étudiantes...

Torontonamo, suite de la page 7.

la Commission interaméricaine des droits de l'homme de l'Organisation des États Américains (OEA) le 25 octobre dernier.

Quant aux centaines de plaintes individuelles en déontologie, elles sont toujours en traitement. Pour sa part, la police de Toronto refuse de présenter des excuses, n'ayant « commis aucune erreur », comme l'a déclaré son porte-parole Mark Pugash. Même si quelques accusations ont été retirées, on ne peut pas parler de « retour à la normale ». La répression à Toronto a franchi un seuil sans précédent

et s'inscrit dans un processus de criminalisation de la dissidence : durant les prochaines années, nous ferons face à des méthodes de coercition toujours plus violentes. Sauf quelques exceptions, la police n'a pas réussi à prouver jusqu'en cour ses accusations bidon contre les manifestants et manifestantes. Mais dans les faits, nous avons quand même subi les conséquences physiques et psychologiques et avons été traité-e-s comme des coupables. Coupables de quoi? De rêver, d'espérer, de trop aimer notre monde pour laisser les « grandes puissances » du capital le défigurer.

Félicitations aux étudiants et étudiantes de l'Association étudiante d'Anthropologie de l'UdeM !



L'AEAUM a voté en faveur de l'affiliation à l'ASSÉ à 82,5%!

À qui le tour?

Pourquoi s'opposer au palmarès des écoles secondaires

NADIA LAFRENIÈRE, ÉTUDIANTE EN MATHÉMATIQUES ET MARTIN ROBERT, ÉTUDIANT EN HISTOIRE, CULTURE ET SOCIÉTÉ

Comme cela semble devenu une tradition, l'Institut Fraser publie encore cette année un palmarès des écoles secondaires. La dixième édition de ce controversé classement est publiée dès aujourd'hui dans le Journal de Montréal et le Journal de Québec. À l'approche de la publication d'un palmarès similaire par l'Institut économique de Montréal (IÉDM), l'ASSÉ s'oppose fermement à la vision marchande de l'éducation que ces derniers proposent de pair avec l'Institut Fraser.

Bien loin de favoriser une éducation de qualité pour tous et toutes, l'instauration de principes inspirés du privé comme ceux du palmarès, nuit au bon fonctionnement des écoles. Comme le souligne à juste titre M. Marc-André Deniger, chercheur associé et ex-directeur du Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES), ce classement démotive les professeur-e-s, stigmatise les élèves et culpabilise les parents des écoles qui se retrouvent au bas de la liste, où le secteur public est nettement plus représenté.¹ De plus, une telle évaluation des rendements scolaires amène une vision tronquée de l'éducation. En prenant comme critère les notes des élèves, au lieu de prendre en compte l'ensemble de leurs conditions de vie réelles, on évalue l'école comme l'on évaluerait une business. Ainsi, la conception de l'éducation mise de l'avant par cette publication ne tient pas compte de tout ce qui a trait au développement de l'élève, au cheminement personnel et à l'épanouissement de celui-ci. L'ASSÉ dénonce vivement l'application de tels indicateurs de performance, à la manière du marché, qui remplacent les profits par les notes, le « capital humain » par les élèves et la marchandise par l'éducation.

L'influence du milieu et la dynamique entre le privé et le public

Par ailleurs, on remarque que les variables socio-économiques ont été complètement exclues de ce classement. On suppose donc que tous et toutes ont des chances égales de réussite et que le milieu de vie n'a pas de poids dans la balance.

Or, il va de soi que, dès lors que certaines écoles posent des barrières académiques et financières à l'entrée des élèves, la composition des populations scolaires change d'un quartier à l'autre. Entre une école publique et une école privée, on passe d'un établissement ayant pour mission d'intégrer des populations variées à un collège où on sélectionne les élèves sur la base de leurs résultats antérieurs et de leurs tests d'admission. Il serait alors plus juste de laisser les communautés scolaires locales décider par elles-mêmes de leurs besoins réels plutôt que d'imposer des standards qui répondent à l'idéologie de libre-marché, défendue par les deux instituts de recherche.

Mentionnons que les ressources des écoles publiques et privées ne sont pas comparables, surtout lorsqu'on réalise que le privé est largement subventionné par l'État, en plus des frais de scolarité imposés aux élèves. Il devient ainsi difficile de cacher que ces palmarès sont des outils utilisés par la droite pour faire la promotion des écoles privées. L'école publique, puisqu'elle ne refuse pas d'élèves sur la base de leurs résultats scolaires ou de leurs revenus, se retrouve souvent derrière les écoles plus riches. Encore une fois, on favorise un système à deux vitesses en faisant intervenir la richesse, plutôt que de favoriser une éducation équitable pour toutes et tous. On véhicule ainsi l'idée qu'une éducation qui coûte cher est une éducation de qualité. Par le fait même, l'on reconnaît implicitement que l'éducation n'est pas un droit et qu'il est justifié de la rendre monnayable.

Méthodologie douteuse

D'un point de vue méthodologique, le portrait que nous propose le palmarès semble également très discutable. L'utilisation de la moyenne comme donnée statistique peut donner une idée faussée de la répartition des résultats. Des résultats très élevés ou très faibles, même en petite quantité, peuvent tirer vers le haut ou vers le bas la moyenne totale. De façon plus générale, l'utilisation unique de la moyenne, sans la mettre en relation avec d'autres données comme la médiane ou l'écart-type, ne donne pas un ordre de grandeur satisfaisant quant aux résultats évalués. D'ailleurs, pour être honnête, l'Institut Fraser ne devrait-il pas au moins mentionner la marge d'erreur de ses calculs ?

De plus, selon une étude de Jean-Guy Blais, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, « une combinaison des résultats moyens aux épreuves du MEQ² permettrait difficilement d'établir un lien de cause à effet entre les écoles et les résultats de l'élève. »³ En tenant compte également du sexe et de l'âge pour le niveau de l'élève, du type de réseau et du nombre d'élèves présents et présentes à l'épreuve pour l'école, l'étude arrive à la conclusion que le niveau de l'élève contribue pour 83% aux résultats aux épreuves du Ministère.⁴ Autrement dit, comment peut-on évaluer la performance des écoles selon ces résultats, alors qu'ils dépendent de la force de cohortes constamment changeantes ? Ne devrait-on pas conclure que les écoles qui ont la capacité de sélectionner leurs élèves, comme c'est le cas chez les écoles privées, auront inévitablement une longueur d'avance ? À cela s'ajoute le fait que, selon l'étude, la méthodologie défavorise le réseau d'éducation public :

La performance globale des élèves de 15 et 16 ans est nettement supérieure à la performance globale des élèves de 17 et 18 ans, pour toutes les années de 1994 à 2001. [Or], les écoles du réseau public dispensent une formation à un nombre d'élèves de 17 et 18 ans proportionnellement de beaucoup supérieur aux écoles du réseau privé. Cette situation entraîne à la baisse les moyennes des résultats à l'écrit pour l'ensemble du réseau public.⁵

Certes, l'Institut économique de Montréal tente de rendre son palmarès plus représentatif en offrant une analyse différenciée selon les revenus des parents et les conditions socio-économiques de la région analysée. De telles nuances n'éliminent en rien le caractère hiérarchique d'un tel palmarès, mettant au contraire plus en évidence les inégalités socio-économiques du Québec et leur impact sur une éducation de qualité. D'ailleurs, pourquoi l'Institut économique de Montréal avoue-t-il à l'occasion de son palmarès que la précarité défavorise la réussite scolaire, alors qu'en matière de frais de scolarité, il soutient que les tarifs n'ont aucune influence sur la fréquentation scolaire et favorisent l'excellence ?

À l'inverse de ces dérives managériales, l'ASSÉ réitère sa conviction: seul un système public, accessible, financé adéquatement et libre de toute ingérence du privé est à même de rendre justice à l'importance de l'éducation pour l'ensemble de la société.

1- CSQ. Contre le palmarès des écoles, conférence de presse donnée le 21 octobre 2008, vidéo en ligne, [http://www.csq.qc.net/index.cfm/2,0,1676,9656,2323,0.html?action=display&BoxID=14302&LangID=2&KindID=2&complete=yes], (ressource consultée le 23 octobre 2010).

2- Maintenant appelé Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport du Québec (MELSQ).

3- BLAIS, Jean-Guy. Résumé de l'« Étude des différences entre les écoles secondaires du Québec quant aux résultats de leurs élèves à certaines épreuves du ministère de l'Éducation de la fin du secondaire », pour le Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE), Octobre 2003, p. 1.

4- Ibid, p. 3.

5- Ibid, p. 2.

Le RUSH, qu'est-ce que c'est ?

HÉLOÏSE LANOUILLE, ÉTUDIANTE EN GÉOGRAPHIE ET VINCENT LORITE, ÉTUDIANT EN ANTHROPOLOGIE

Le Syndicat des chargé-e-s de cours de l'Université de Montréal (SCCCUM) provoque une grève générale illimitée. Après quelques jours, la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM) demande aux parties en conflit de reprendre les négociations pour un retour immédiat en classe. Deux étudiantes de l'université cherchent à appuyer publiquement les chargé-e-s de cours dans leurs revendications et soutenir les moyens de pression.

Les « Étudiant-e-s [sic] en appui aux chargé-e-s de cours de l'Université de Montréal » cherchent à faire campagne. Vers qui aller, alors que la FAÉCUM se satisfait d'une « neutralité » implacable ? Le débat remettant en question la pertinence d'appuyer les chargé-e-s de cours est déjà bien engagé sur la page Facebook de la FAÉCUM. Une autre page est donc créée pour amener les étudiants et étudiantes à mettre de côté leurs différences et manifester leur accord aux revendications du SCCCUM. Cependant, davantage de ressources, de soutien et de visibilité sont nécessaires pour réussir à contourner le monopole que la FAÉCUM exerce sur l'opinion des étudiantes et étudiants. Le Réseau des universitaires en sciences et humanités (RUSH) est très rapidement sollicité.

Le RUSH est un ensemble d'étudiants et étudiantes qui sont à la recherche de ressources et de collaborateurs et collaboratrices sensibles aux grands enjeux politiques et académiques touchant les universités. Pour ce faire, le RUSH encourage l'organisation de campagnes,

de démonstrations publiques, de rencontres intersyndicales et de comités de travail. En général, les participants et participantes au RUSH tiennent un discours débordant du cadre des instances officielles sur le campus de l'Université de Montréal.

Le RUSH est basé, entre autres, sur la défense de la Faculté des arts et sciences, autrement dit des disciplines « non-rentables » aux yeux de l'administration. Parallèlement, il fait la promotion de l'universalité et de la qualité de l'éducation, pour lesquelles la gratuité scolaire est nécessaire. Il encourage finalement la démocratie participative au sein de la vie étudiante.

La dynamique du mouvement étudiant à l'Université de Montréal est telle que beaucoup ont souligné, à travers l'histoire, la nécessité d'une voie transversale. Les étudiants et étudiantes qui ne voient pas, en leur association étudiante, un espace suffisamment engagé pour se faire entendre, qui envisagent quelque rapport de force ou qui partagent une vision plus active de l'engagement politique y sont très souvent laissés-e-s pour compte. Dans le cas du conflit entre l'Université et le SCCCUM, le RUSH a donné une grande impulsion aux actions et à la visibilité de la population étudiante, tant dans les médias qu'au sein de l'institution.

Une telle relation avec la conjoncture est sans doute été possible car le RUSH est une



Qu'est-ce qu'un comité femmes?

Contrairement à l'idée répandue, l'égalité des sexes n'est pas atteinte au Québec, plusieurs reculs sont déjà observables et envisageables. Le genre féminin étant l'un des axes les plus persistants de l'inégalité, il n'en tient qu'à nous de continuer à résister et nous battre pour que les intérêts des femmes soient respectés!

S'impliquer dans un comité femmes, c'est avant tout d'agir dans son milieu pour le modifier et s'assurer que les droits des femmes soient respectés et que les luttes féministes soient combattives. Pour être actif, un comité femmes doit comporter un noyau de femmes militantes prêtent à s'y impliquer. Pour former un comité femmes dans son école, il s'agit de trouver des femmes-féministes qui en ont marre de la réalité inégalitaire qui sévit et qui veulent la transformer! Afin de susciter l'intérêt de femmes motivées, il n'y a pas mille solutions. Il faut aller à leur rencontre. Pour y parvenir, rien ne fonctionne mieux que d'aller échanger avec des étudiantes à propos d'enjeux qui les concernent dans leur vie quotidienne. L'important est de tenter de stimuler les désirs de changement chez les étudiantes en leur exposant les problématiques actuelles qui nuisent à leurs intérêts premiers, dans le but bien entendu d'agir sur l'organisation des femmes. C'est une des fonctions de base d'un comité femmes. Ceci ne veut toutefois pas dire que les femmes ont toutes les mêmes intérêts, ni les mêmes besoins, mais certaines interrelations sont présentes.

Une fois que des femmes sont prêtes à s'organiser, il faut décider collectivement de la nature du comité, de sa fonction, de ses

principes, de ses revendications et de sa structure. Rares sont les lieux de pouvoir où les femmes sont présentes en plus grand nombre que les hommes. Peu importe les choix, il est important qu'un comité femmes demeure un de ces lieux en gardant l'exclusivité des processus décisionnels entourant l'organisation politique du comité pour les femmes. Un comité femmes est après tout pour et par des femmes...

En se regroupant, on se dote d'un plus grand potentiel d'action afin d'organiser et préparer des actions concrètes, qui pourront servir à informer, sensibiliser et dénoncer des réalités inacceptables. Il s'agit d'un espace qui permet l'organisation autour d'événements liés aux luttes féministes (ex: manifestation pro-choix), à des campagnes du comité femmes de l'ASSÉ (ex: campagne contre les publicités sexistes) ou d'enjeux locaux (ex: initiations étudiantes sexistes). Que ce soit par la distribution de tracts, l'organisation d'un atelier, de débats, l'écriture d'articles dans des journaux, la production de recherches utiles à un enjeu concret, l'organisation de réunions d'organisations ouvertes ou d'une action symbolique ou directe, toute occasion est bonne pour stimuler la réflexion et l'action féministe!



association libre prônant l'égalitarisme et le volontarisme. Le RUSH se donne ainsi pour objectif la bonne entente entre les participants et participantes par l'esprit de consensus. On s'attend à ce que celles et ceux qui pourraient s'objecter à un projet pour des questions de méthode n'ont pas d'obligation d'y prendre part, mais sont encouragé-e-s à contribuer à leur propre mesure sans travailler dans le sens contraire. C'est pourquoi aucune mesure n'est prise pour forcer les militants et militantes à adhérer aux projets. Les participants et participantes démontrent tout de suite leur support aux tenants et tenantes de la cause des chargé-e-s de cours, puis se joignent rapidement à leurs efforts. Le SCCCUM manifeste son enthousiasme, en face d'un appui que la FAÉCUM s'était empressée d'étouffer.

Il est important de bien comprendre les raisons pour lesquelles des réticences existent au sein du RUSH à l'idée de collaborer avec les représentants et représentantes de la FAÉCUM. Les orientations de la FAÉCUM visent un compromis entre les revendications étudiantes et la conjoncture politique. Le potentiel mobilisateur du RUSH l'incite à rompre avec cette stratégie, par exemple en encourageant de bonnes relations intersyndicales, ce à quoi la FAÉCUM a depuis longtemps échoué. Enfin, des militants et militantes du RUSH siègent même sur les instances de la FAÉCUM et estiment qu'elle ne leur offre pas les meilleures avenues. Sont critiqués le manque de démocratie et de légitimité, la perte d'énergie et de temps dans la pratique institutionnelle.

En somme, les pratiques du RUSH exigent un certain anonymat. L'engagement

personnel s'accorde avec l'absence de charte, de représentation officielle, ce qui distingue le RUSH des lobbies politiques. Nombreux et nombreuses sont ceux et celles qui discutent dans les couloirs des allégeances du RUSH et, pourtant, c'est toujours dans une relation de collaboration que s'élaborent et se mettent en oeuvre les projets.

Rappelons le cas de la grève du SCCCUM. Les étudiantes qui ont enclenché le mouvement d'appui soulignent le manque de soutien dont souffrent leurs propres chargé-e-s de cours. Informées de la tenue d'une «table ronde» du RUSH, elles en contactent des participants et participantes afin d'ajouter leur projet à l'ordre du jour. Leurs préoccupations s'avèrent être partagées par plusieurs; on lance rapidement un thème et un communiqué, crée du matériel d'information, organise des actions symboliques. Le SCCCUM voit ainsi sa légitimité augmenter aux yeux la population étudiante. Plus de 500 étudiantes et étudiants adhèrent au groupe Facebook, la pétition d'appui est signée largement. On peut voir, somme toute, que les deux étudiantes n'étaient pas seules. En bout de ligne, l'issue des négociations sera grandement influencée par l'impact des moyens de pression sur la partie de l'administration de l'Université de Montréal.

À l'heure actuelle, les militants et militantes du RUSH doivent redoubler d'ardeur devant les allégations du recteur Guy Breton au sujet de l'augmentation des frais de scolarité, ainsi que la participation de la FAÉCUM aux projets de la FEUQ concernant la rencontre des partenaires universitaires.

Qu'est-ce que l'ASSÉ?

L'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) est une organisation de type syndical qui regroupe, à l'échelle du Québec, près de 40 000 membres dans plusieurs associations étudiantes à la fois collégiales et universitaires d'un bout à l'autre du Québec. Elle incarne, aujourd'hui, la continuité d'un courant qui a fait du mouvement étudiant, depuis quarante ans, un acteur incontournable de la société québécoise et un important agent de progrès social en éducation.

Pour le droit à l'éducation

L'ASSÉ considère l'éducation comme un droit fondamental de notre société, et non comme un privilège. Dans cette optique, chaque membre de la société a le droit à une éducation gratuite, publique, accessible, laïque et de qualité, libre de toute forme de discrimination.

Pour une stratégie efficace :

Le syndicalisme de combat!

On ne peut dissocier l'analyse de la pratique. À des revendications progressistes, en rupture avec l'ordre établi, correspond nécessairement une stratégie d'action particulière. Cette stratégie, l'expérience du mouvement étudiant québécois l'a dégagée : c'est le syndicalisme étudiant de combat.

Au Québec, comme partout ailleurs, c'est à travers les luttes menées par les mouvements combattifs que le peuple a obtenu les programmes sociaux les plus importants.

Cela implique, d'une part, le développement de pratiques syndicales dynamiques et démocratiques. À ce titre, il faut multiplier les occasions de débats, élaborer collectivement des analyses, ne pas craindre la confrontation des idées et surtout leur donner l'espace pour mener à des prises de décisions. L'assemblée générale est par excellence cet espace de démocratie syndicale.

L'ASSÉ, c'est ses membres!

À l'intérieur de l'ASSÉ, chaque association étudiante est souveraine. Les décisions prises par des délégué-e-s en congrès ne deviennent pas automatiquement une résolution que chaque association membre doit appliquer sans l'accord de l'assemblée générale!

S'unir pour être plus forts!

La meilleure façon de supporter et de participer à ce vaste mouvement est de prendre part aux activités de l'ASSÉ, de vous impliquer dans vos structures, d'aller à vos assemblées générales et de promouvoir l'affiliation de votre association étudiante à l'ASSÉ! Affilier à l'ASSÉ, ça veut dire partager les ressources de son association étudiante avec celles des autres dans le but de défendre le droit à l'éducation. Être membre de l'ASSÉ, c'est contribuer à bâtir un important mouvement collectif et démocratique permettant de développer à l'échelle nationale une stratégie de lutte efficace.

Le Sommet du Québec et de la jeunesse et les Rencontres des partenaires de l'éducation (2000-2010)

RICHARD HUOT, ÉTUDIANT À LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

Le Sommet du Québec et de la jeunesse (SQJ) s'est tenu les 22, 23 et 24 février 2000. Il a marqué une génération de militants et militantes. Au niveau du contexte de l'époque, les manifestations de Seattle, tenues à l'automne 1999 contre l'Organisation mondiale du commerce (OMC) avaient profondément marqué les consciences de la jeunesse. Au Québec, un sommet était consacré à la jeunesse. François Legault - auparavant PDG d'Air Transat - occupait alors le poste de Ministre de l'Éducation (MEQ). Il devait alors organiser un sommet qui donnerait de l'importance aux « dossiers jeunes » et annoncer une série de mesures touchant l'Éducation. Le scénario avait été longtemps ficelé d'avance et il devait en faire un show poli et léché. Les groupes sociaux, étudiants, communautaires, féministes et syndicaux avaient gardé en tête le Sommet du déficit zéro, tenu en 1996 par Lucien « le lucide » Bouchard. Il avait posé les jalons du néo-libéralisme... En 2000, Bouchard était encore Premier ministre du Québec. Nous aborderons le sujet en l'articulant aux luttes concrètes à mener contre toutes les hausses des frais de scolarité.

En février 2000, il y eut d'abord un long processus de sélection des acteurs et actrices qui seraient invités à participer aux débats. Cette mise en scène a rapidement été chambardée et la légitimité du Sommet contestée. Le 22 février au soir, une manifestation de 1 500 personnes a modifié l'agenda et forcé l'annulation de la soirée de lancement du SQJ, tenue au Grand Théâtre, à Québec. Les journalistes relevèrent l'ironie de voir les gaz lacrymogènes entrer dans un lieu où se trouvait gravée la célèbre citation de Claude Gauvreau, le : « Vous êtes pas tannés de mourir, bande de caves ? ». C'était une mise en scène catastrophique, que certains certains n'ont pas hésité à qualifier d'émeute. Les médias firent grand cas du manque de préparation de l'escouade policière et de leur utilisation du gaz lacrymogène de type CS. Ils dénoncèrent aussi l'usage fait de balles de billard et de cocktails Molotov par certains manifestants et certaines manifestantes.

Le lendemain matin, une action directe non-violente était organisée. Quatre arrestations ont été effectuées par les services policiers. Un contre-sommet, dit Sommet alternatif, s'était mis en place pour s'opposer au SQJ, autour d'une coalition d'acteurs sociaux de l'époque, nommée Cap-Jeunesse. Cette instance ad hoc a alors pris la décision en assemblée publique de se ranger du côté des arrêté-e-s, en solidarité. Plus de 350 personnes ont alors pris les rues de Québec pour dénoncer la tenue du SQJ. Le « faux consensus », dénoncé à l'époque, l'était également par le Mouvement pour le Droit à l'Éducation, l'ancêtre de l'ASSÉ.

La contestation eut même des échos à l'intérieur du SQJ. Les délégué-e-s des nations autochtones lancèrent le bal en quittant les lieux avant la fin du Sommet. Devant ce mouvement de la base, même les représentations étudiantes les plus collaboratrices ne purent s'empêcher de sortir avec fracas des rencontres puis de dénoncer l'ensemble de l'exercice de communication. Ils en profitèrent pour écorcher au passage le processus de création de consensus à l'œuvre - en soi un processus de légitimation de l'ordre établi.

À l'époque, ne l'oublions pas, les revendications de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) s'inspiraient fortement du programme du Parti Québécois (PQ), alors au pouvoir. Cela biaisait leur intervention dans la sphère publique, étant donné que le SQJ se trouvait organisé par le gouvernement du PQ, via le ministre. Le Sommet du Québec et de la jeunesse fut généralement considéré par les observateurs et observatrices comme un cauchemar total en ce qui concernait les relations publiques. La formule des sommets, lancée en 1983 par le PQ fut même abandonnée pour la fin de leur mandat. Nous allons maintenant aborder l'intervention possible du mouvement dans un événement semblable qui s'en vient.

La situation actuelle

D'emblée, le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports (MELS) organise les Rencontres des « partenaires » de l'Éducation. Celles-ci ont été retardées en raison de l'arrivée de la ministre Beauchamp. La rencontre portant sur le financement des universités aura lieu d'ici à la fin de l'automne. Pour l'instant, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM), la Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL) et peut-être la Table de concertation étudiante du Québec (TaCEQ) comptent parmi les organisations étudiantes qui seront sans doute invitées.

Une possibilité stratégique existe en ce moment. Il s'agit de contrer la hausse des frais de scolarité, annoncée pour 2012 ! Les objectifs et les scénarios de hausse sont écrits d'avance. Nous les connaissons. La commande politique de hausse des frais, de taille, se trouve consignée dans le Budget Bachand et est formelle. Il s'agira d'un test politique pour la Ministre Beauchamp. Parce que le scénario peut encore être modifié, l'opposition, la résistance et la contestation doivent s'organiser dans la rue !

Si l'expérience du SQJ a quelque chose à nous apprendre, c'est que les « consultations » gouvernementales n'en sont pas vraiment. Elles servent surtout à légitimer des coupures dans les services publics et à abaisser les minima sociaux. C'est pourquoi nous devons nous y opposer. À quelques semaines de la Rencontre, la date exacte n'est toujours pas connue. Contre cette fausse consultation, qui mènera à un consensus bidon, contre toute hausse de frais de scolarité, lançons un ultimatum au gouvernement! Qu'il recule et annule la Rencontre des « partenaires » universitaires. Qu'il renonce définitivement à toute augmentation de la facture étudiante! L'éducation est un droit et seule l'atteinte de la gratuité scolaire permettra de le garantir.

Boycottons la rencontre bidon et organisons la perturbation dans la rue!

Nouvelles locales : Campement anti-tarifcation

L'Association générale étudiante du Collège de Bois-de-Boulogne (AGEBdB) a tenu, durant la semaine du 4 octobre, un « campement anti-tarifcation ». Toute la population étudiante étaient invité-e-s à, littéralement, camper au cégep pour dénoncer les nouvelles tarifcations figurant dans le budget Bachand. Pour Keena Grégoire, coordonnateur à l'appui aux luttes sociales de l'AGEBdB, il s'agissait d'une action symbolique montrant à quel point les conditions de vie de la population étudiante se sont dégradées au cours des dernières années. Ce campement illustrait également de manière frappante l'avenir sombre qui se profile pour la population étudiante en raison des hausses de frais de scolarité prévues par le gouvernement Charest. Ce campement était un lieu de rassemblement et de réflexion commune pour conscientiser et informer les gens dans une ambiance chaleureuse et conviviale. En plus d'héberger tous ceux et toutes celles qui voulaient manifester leur mécontentement, le campement offrait la nourriture et le café gratuitement,

à tout le monde. « Au début, les gens ont été attirés par la nourriture, mais ils revenaient rapidement pour discuter et en apprendre plus sur les mesures régressives du budget Bachand. Les étudiants [et étudiantes] ont semblé particulièrement préoccupé-e-s par la hausse des frais de scolarité », disait Eugénie Loslier-Pellerin, étudiante en sciences de la nature ayant participé à l'organisation du campement. En effet, bien vite, de nombreux étudiants et de nombreuses étudiantes ont appris comment les hausses de tarifs, particulièrement la hausse des frais de scolarité, allaient affecter leurs études et aussi leur vie. Le jour, au milieu des tentes, les discussions allaient bon train. Le soir, de nombreux ateliers et conférences traitant entre autres de la globalisation du capitalisme, de l'altermondialisme ou bien des causes de la démocratisation politique étaient offerts. Cette action a montré d'une manière originale et imagée le dilemme des étudiants et étudiantes qui doivent choisir entre l'éducation et une vie décente.